



J.J. Rousseau

La pensée de Rousseau se rattache aux nombreuses théories du contrat social qui sont développées au XVII et XVIII^e siècle, partant toutes d'un même pré-supposé : l'homme n'est pas par nature un être politique. Cette tradition s'opposait clairement à la fameuse définition aristotélicienne de l'homme comme « animal politique ». C'est dire que ce qui est premier chez l'homme, ce n'est pas la vie en commun, mais le fait d'être un individu.

1712 - Naissance de J.J Rousseau à Genève
1728 - Il quitte Genève
1735 - Il trouve un soutien auprès de Mme de Warens. Jusqu'en 1740, il séjourne chez elle aux Charmettes près de Chambéry. Il apprend la musique, le latin et lit les philosophes.
1743 - Il est secrétaire de l'ambassade de France à Venise. De retour à Paris, il entre en relation avec Diderot, Condillac, Voltaire.
1745 - Lié à Thérèse Levasseur, il en aura 5 enfants qu'il mettra à l'hospice des enfants trouvés par manque de ressources.
1750 - Succès de son <i>Discours sur les sciences et les Arts</i> .
1755 - <i>Discours sur l'origine de l'inégalité parmi les hommes</i> .
1757 - Il se brouille avec les Encyclopédistes.
1762 - <i>Du contrat social</i>
1778 - Rousseau meurt à Ermenonville.
1781 - <i>Essai sur l'origine des langues</i> (posthume).

Conjectures

L'état de nature

Comme l'indique le titre d'un livre devenu célèbre, le *Discours sur l'origine de l'inégalité parmi les hommes* (1755), le but de Rousseau est de montrer comment sont nés les inégalités entre les hommes par une remontée à l'origine : mais celle-ci est moins une méditation sur les débuts de l'histoire humaine, qu'une recherche logique sur l'essence originelle de l'homme débarrassée de tout ce dont le temps et l'histoire l'ont recouverte. D'où viennent les inégalités ?

On ne pourra répondre à cette question que par des hypothèses ou « des conjectures tirées de la seule nature de l'homme (...) sur ce qu'aurait pu devenir le genre humain, s'il fût resté abandonné à lui-même ». Ainsi pense Rousseau, nous pourrions mieux juger du temps présent et des inégalités existantes.

L'homme est « un tout parfait et solitaire »

L'homme que Rousseau imagine « tel qu'il a dû sortir des mains de la nature » était libre. Et cette liberté consistait essentiellement pour lui dans un état d'indépendance à l'égard des autres. L'« état de nature » est précisément ce qui s'oppose à toute société, à toute relation de l'homme avec ses semblables. Pas de société ni même de famille – avec la division des tâches qu'elle entraîne entre l'homme et la femme ; seulement des rencontres fortuites qui assurent la survie de l'espèce.

L'animal humain se définit comme tous les autres animaux par ses besoins que la nature, bienveillante, satisfait. Je le vois se rassasiant sous un chêne, se désaltérant au premier ruisseau, trouvant son lit au pied du même arbre qui lui a fourni son repas, et voilà ses besoins satisfaits. » Solitaire et heureux d'un bonheur immédiat, voilà l'homme à l'état de nature.

L'amour de soi

À ce stade primitif, l'homme n'est même pas conscient du temps qui passe. Borné à ses seuls besoins qui se répètent, pour lui, tout est toujours pareil. À force de lui être familier, « le spectacle de la nature » lui devient indifférent. Tout juste a-t-il le sentiment de son existence, mais sans aucune idée de l'avenir.

Ce sentiment se confond avec le soin qu'il a de sa conservation, et que Rousseau appelle « amour de soi ». Ce sentiment est bien différent de l'« amour-propre », car celui-ci n'existe qu'en société et naît de la comparaison avec les autres, liée au désir de leur supérieur. Dans l'état de nature, chaque homme « se regarde

lui-même comme le seul spectateur qui l'observe, et le seul juge de son propre mérite ». L'amour de soi n'est rien d'autre que la recherche du bien corporel, de la santé en somme. Il inscrit l'homme dans un ordre naturel en ce sens qu'il est en même temps amour de ce qui accorde à l'homme sa subsistance, c'est-à-dire amour de la nature.

Même si l'amour de soi est une passion, la seule qui naît avec l'homme, il ne saurait pousser l'homme au changement. De lui ne naît aucune passion pernicieuse : il conserve à l'homme son essence originelle sans jamais la transformer.

La pitié :

Mais, afin que l'individu ne s'enferme pas en lui-même avec la préoccupation exclusive de son bien-être, un autre sentiment naturel a été donné à l'homme « *l'ardeur qu'il a pour son bien-être par une répugnance innée à voir souffrir son semblable* ». La pitié est « *la seule vertu naturelle* » dans un état où l'homme ignore encore tout des valeurs morales, un état en deçà du bien et du mal.

La société naissante

Perfectibilité et dénaturation

Dans l'état de nature, ce qui distingue l'homme de l'animal est à peine visible. Ou plutôt, cette différence, latente, ne s'est pas encore manifestée. En quoi consiste-t-elle ? Tout d'abord dans la faculté de choisir. Deuxièmement, dans la **perfectibilité**. Alors que l'animal est en quelques mois ou en quelques années ce qu'il sera toute sa vie, l'homme en revanche ne cesse de se perfectionner. Et, grâce à cette capacité que lui a donnée la nature, il a le pouvoir de triompher des difficultés imprévues, et en somme de s'opposer à la nature, ou, comme dit Rousseau de se « *dénaturer* ».

Tant que les besoins étaient immédiatement satisfaits, la perfectibilité n'était pas encore apparue, et l'homme n'était homme qu'en puissance. C'est seulement quand l'harmonie entre l'homme et la nature fut brisée que l'homme devint homme, avec les attributs qui le caractérisent : la réflexion, la mémoire, l'imagination, la raison et la vie en société. Alors seulement le progrès se met en marche et la nature essentielle de l'homme en est profondément changée. À tel point que l'homme en devient méconnaissable, un peu comme la statue de Glaucus, le dieu marin dont les formes s'étaient recouvertes de dépôts et de mousses apportés par la mer.

Mais d'où vient que l'accord parfait entre l'homme et la nature ait été rompu ? Cela ne peut venir de l'homme lui-même dont on a vu qu'il ne devait jamais entrer en communication avec les autres hommes. Cela est dû à des causes extérieures, à « *quelque funeste hasard* » dit Rousseau : des années stériles, des hivers longs, des étés brûlants ont forcé les hommes à s'associer aux autres hommes pour pouvoir subsister en luttant mieux contre l'adversité.

La division du travail

Il se forme tout d'abord des unions passagères. Puis des inondations, des tremblements de terre forcent les hommes à se rapprocher de manière permanente pour faire face à une nature devenue hostile. Conséquences : la nécessité de travailler en commun met bien vite en relief les différences existant entre les individus. On voit apparaître les plus habiles, les plus forts... Pour que le **travail** soit mieux accompli, chacun se voit attribuer une fonction déterminée au sein du groupe.

La proximité des autres : comparaison, envie et amour-propre

La conservation de chacun passe désormais par le travail des autres. C'en est bel et bien fini de cette indépendance propre à l'état de nature. « *Dés qu'il fallut des hommes pour fondre le fer, il fallut d'autres hommes pour nourrir ceux-là* ». Ici commence une ère de dépendance mutuelle.

Travailler en commun signifie pour l'homme : vivre quotidiennement à côté de son semblable. Cela signifie aussi la **comparaison** : je me vois plus ou moins fort que mon voisin, plus ou moins inventif... Au cas où la nature ne s'est pas montrée généreuse avec moi, je regarde avec envie le talent et les aptitudes des autres. Je

vais même jusqu'à me montrer tel que je ne suis pas, jouant totalement le jeu de l'apparence. Pour cet homme à peine sorti de l'état de nature, seul compte ce que les autres ressentent à son égard. « *Chacun commença à regarder les autres et à vouloir être regardé soi-même, et l'estime publique eut un prix* ».

L'homme prend conscience de lui comme individu, alors qu'à l'état de nature, il ne se voyait que comme une espèce affrontant d'autres espèces, les animaux. L'« amour de soi » devient « **amour-propre** », et l'homme ne songe plus désormais qu'à se rendre supérieur aux autres. Or, pour s'affirmer comme individu, pour **être** un individu, il faut **avoir** la reconnaissance des autres... en la lui imposant par la possession. La **propriété** en effet répond tout autant à la nécessité de satisfaire ses besoins qu'au désir illimité d'avoir pour paraître. Pourquoi illimité ? Parce qu'on n'est jamais certain de la reconnaissance des autres.

La liberté confisquée

Il s'ensuit un véritable état de guerre où le déchaînement des passions vient étouffer la pitié naturelle en rendant les hommes avares, ambitieux, méchants. Ce stade correspond exactement à l'état de nature tel que le concevait Hobbes de façon plus pessimiste. Pour Rousseau, nous sommes déjà en société. Et celle-ci devient politique lorsque les riches, voyant que leurs possessions ne sont pas reconnues en ce qu'ils ont à faire face aux brigandages des pauvres, proposent à tous un contrat dans le seul but de rétablir la sécurité. La crédulité aide de surcroît à la création d'institutions et de lois destinées à protéger les usurpations des riches. Ainsi, « *tous coururent au-devant de leurs fers croyant assurer leur liberté* ».

La liberté retrouvée

Quelle valeur peut avoir une société qui offre à ses membres la servitude ? Aucune, selon Rousseau qui déplore le drame d'une vie civilisée où l'on jouit de la paix et du repos dans les chaînes ?

Mais alors que faire ? Retourner à l'état de nature ? Impossible, l'humanité ne peut rétrograder. Ce ne serait d'ailleurs pas souhaitable, car, que gagnerions-nous à nous retrouver dans un état où l'homme n'était qu'« un animal stupide et borné », où il n'était homme qu'en puissance ?

La voix de la nature

Rousseau ne peut envisager de salut qu'en repensant les fondements de la société à travers une nouvelle conception du **contrat social**. C'est seulement ainsi que l'homme peut espérer recouvrer sa liberté, c'est-à-dire son indépendance à l'égard des autres hommes, comme on l'a vu précédemment.

En prenant conscience de son malheur dans la société présente où règnent l'injustice, l'inégalité, l'esclavage, où triomphent la jalousie, les rivalités, la haine, l'envie, où la raison s'est mise au service du désir de l'emporter sur l'autre, l'homme a pourtant la possibilité de se retrouver lui-même dans une relation harmonieuse avec la nature. Pour cela, il suffit de se fier à son sentiment et d'écouter sa conscience. Car « il est(...) au fond des âmes un principe inné de justice et de vertu, sur lequel, malgré nos propres maximes, nous jugeons nos actions et celles d'autrui comme bonnes ou mauvaises, et c'est à ce principe que je donne le nom de conscience » (*Émile*). Remarquons tout de suite que, pour Rousseau, la conscience est un principe inné comme l'était déjà la pitié et l'amour de soi. Mais en même temps qu'elle nous inscrit dans la nature, en se faisant jugement, elle tient compte du mouvement de perfectibilité qui tendait à nous en éloigner par le développement de nos facultés au contact des autres hommes. La conscience est donc chez Rousseau cette « *immortelle et céleste voix* » de la nature qui va guider nos actions à un âge où nous sommes définitivement sortis de notre solitude primitive et devons vivre en communauté.

L'état civil et la volonté générale

Pour Rousseau, l'établissement de relations entre les individus n'entraîne pas nécessairement pour l'homme l'abandon de ce que la nature lui a donné et qui constitue son essence : la liberté individuelle. Rousseau en est convaincu en même temps que de la nécessité de ne jamais séparer morale et politique : « *ceux qui voudront*

traiter séparément la politique de la morale n'entendront jamais rien à aucune des deux » (Émile, IV).

Le problème qui se pose dès lors est donc celui-ci : « *trouver une forme d'association qui défende et protège de toute la force commune la personne et les biens de chaque associé, et par laquelle chacun, s'unissant à tous, n'obéisse pourtant qu'à lui-même et reste aussi libre qu'auparavant » (Du contrat social).* Puisque la société n'est pas naturelle mais que l'homme est néanmoins poussé par des circonstances extérieures à vivre en société, il faut lui donner un fondement universel. Rousseau trouvera ce fondement dans la « **volonté générale** » : celle-ci ne se réduit pas à la somme des volontés particulières, mais s'identifie plutôt à la **raison** qui seul est **universelle** et **nécessaire** et peut ainsi triompher de l'amour-propre en chacun. La raison n'est pas seulement une faculté théorique, voire technique, elle est encore morale et politique. L'entrée dans l'**état civil** (civilisé) que permet le pacte social passé entre tous et chacun rend possible de la part de tous un comportement moral (c'est-à-dire conforme à l'universalité de la raison). « *C'est alors seulement que, la voix du devoir succédât à l'impulsion physique et le droit à l'appétit, l'homme, qui jusque-là n'avait regardé que lui-même, se voit forcé d'agir sur d'autres principes, et de consulter sa raison avant d'écouter ses penchants* ». Voilà une phrase qui n'a pas dû passer inaperçue aux yeux de Kant, grand lecteur de Rousseau !

L'état comme être de raison

Les hommes, d'abord divisés par leurs désirs particuliers, en plaçant leur personne et toute leur puissance sous « *la suprême direction de la volonté générale* », se trouvent unis en « *un corps moral et collectif* ». Ce faisant, ils éliminent tout risque d'être assujettis à un homme ou à un groupe d'hommes concrets désireux d'imposer aux autres leur volonté particulière, car à l'issue du pacte social, ils s'aliènent à « *la personne morale qui constitue l'Etat comme être de raison* » : autant dire que « *chacun se donnant à tous ne se donne à personne* ». Pour le dire encore autrement, chaque individu en obéissant aux lois de l'État qui sont l'expression de la volonté générale n'obéit qu'à lui-même. Et c'est en cela que consiste cette « *liberté morale* » que l'homme acquiert dans l'état civilisé, et qui seule le rend « *vraiment maître de lui, car l'impulsion du seul appétit est esclavage, et l'obéissance à la loi qu'on s'est prescrite est liberté* ». En se soumettant à l'universel, l'homme se soumet à **la** raison, c'est-à-dire à **sa** raison, à lui-même en tant qu'il participe à l'universel.

L'oeuvre du législateur

Mais l'État politique n'est rien sans les lois qui seules lui donnent de la réalité. Rousseau souligne l'importance et la difficulté de la tâche du législateur. Elle est quasiment surhumaine dans la mesure où le législateur doit entreprendre justement de changer la nature humaine, « *transformer chaque individu qui par lui-même est en tout parfait et solitaire, en partie d'un plus grand tout dont cet individu reçoit en quelque sorte sa vie et son être* » (**Du contrat social**, II, 7). Bref, le législateur doit faire de l'individu un **citoyen**. Et il n'y parviendra qu'en lui faisant renoncer d'abord à sa nature particulière, à sa solitude naturelle, et ensuite aux passions et désirs particuliers qui s'étaient multipliés au sortir de l'État de nature. C'est dire combien le législateur doit être hors du commun, et que pour donner des lois aux sociétés, « *il faudrait une intelligence supérieure, qui vît toutes les passions des hommes et qui n'en éprouvât aucune, qui n'eût aucun rapport avec notre nature et qui la connût à fond* ».